

## LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le Camping Saint Pabu Plage, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Ces conditions régissent les ventes de séjour et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

### DEFINITIONS

---

Les termes commençant par une majuscule ont le sens qui leur est donné dans les présentes Conditions Générales.

« **Client** » : les présentes Conditions Générales s'appliquent uniquement aux clients individuels, soit à toute personne physique assimilée à un particulier, qui effectue et est à l'origine du paiement d'une Réservation pour son propre compte. Elles remplacent tout autre document qui aurait été porté à la connaissance du Client. La notion de Client s'oppose notamment aux notions de participant au séjour, occupant, visiteur, groupe, résident.

« **Hébergement** » : désigne les différentes familles de Locatifs et d'Emplacements proposées en location par la Société aux Clients dont les caractéristiques et le prix sont donnés sur le Site internet du camping.

Chaque Hébergement est prévu pour un nombre maximum déterminé de personnes adulte(s) et enfant(s), précisé sur le Site internet du camping. Les bébés sont comptabilisés comme toute personne à part entière.

« **Locatif** » : Mobil-home, Cottage, Privilège, Cabadienne, etc.

« **Emplacement** » : parcelle sur le Camping Saint Pabu Plage dépourvue de toute forme de Locatif tel que défini aux présentes et mise à disposition du Client venant sur le Camping avec sa propre unité d'installation (ex : tente, caravane, camping-car, etc.).

« **Site internet du Camping** » : désigne le site Internet [www.saintpabu.com](http://www.saintpabu.com) et d'une manière générale tous sites web ou toute URL renvoyant automatiquement à cette adresse.

« **La Société** » ou « **Le Camping** » : désigne la personne morale représentant le Camping Saint Pabu Plage.

### CONDITIONS DE RÉSERVATION

---

Les réservations se font par :

- Téléphone au **0296722465**,
- Correspondance [camping@saintpabu.com](mailto:camping@saintpabu.com)
- Courrier **Camping Saint Pabu Plage, Plage de Saint Pabu 22430 ERQUY**,
- Internet sur le site marchand [www.saintpabu.com](http://www.saintpabu.com), une page sécurisée [thelisresa.webcamp](http://thelisresa.webcamp) s'ouvre et vous permet de réserver en temps réel en toute sécurité.

La réservation devient effective uniquement :

- Avec l'accord du Camping Saint Pabu Plage,
- Après réception de l'acompte et ou de l'intégralité du montant de la réservation,
- Après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

En cas de non-paiement de l'acompte à la réservation ou du solde au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour par le Client, la Société se réserve le droit d'annuler la réservation et de proposer le Locatif ou l'Emplacement à la location.

Les réservations ne lient la Société, que si la Société les a acceptées, ce que le Camping Saint Pabu Plage est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le Camping Saint Pabu Plage propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les Locatifs, Emplacements et infrastructures sont spécialement conçus à cet effet. La Société se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

La personne qui effectue la réservation doit être âgée d'au moins 18 ans, être capable juridiquement de contracter conformément aux présentes conditions de location et garantir la véracité et l'exactitude des informations. En outre, elle doit être participante au séjour réservé. La réservation d'un Emplacement de camping ou d'un Locatif, est donc faite à titre strictement personnel et il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la réservation et de signaler immédiatement au Camping toute erreur, par courrier ou email. Le Client ne peut en aucun cas sous-louer ni céder sa réservation. La pièce d'identité du Client pourra être demandée à l'arrivée. Chaque personne inscrite au séjour devra se présenter lors de l'arrivée à la réception afin qu'après contrôle des participants au séjour, chacun soit équipé du bracelet permanent du camping. Le port du bracelet est obligatoire. Il permet à chaque participant d'entrer au camping, d'y circuler et d'accéder aux différents services. L'accès au camping

n'est possible qu'aux personnes inscrites à la réservation et ce sur la durée du séjour réservé. Le Client et les participants sont enregistrés sur toute la durée du séjour. Ils ne peuvent être modifiés ou retirés en partie ou totalement de la Réservation. Un visiteur est défini dans ces Conditions Générales comme toute personne ne faisant pas partie des participants mentionnés sur la Réservation et venant rendre visite au Client sur le Camping ce qui est interdit au Camping Saint Pabu Plage.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

### **Emplacement de camping**

- Le forfait de base comprend l'Emplacement pour un véhicule et une tente, un véhicule et une caravane, un van ou un camping-car pour 1 ou 2 personnes.
- Les bateaux et char à voile par exemple ne sont pas inclus dans le forfait. Ils devront être déclarés obligatoirement lors de la réservation sous réserve de l'accord de l'établissement, et devront stationner sur le parking extérieur du camping le cas échéant,
- Un Emplacement camping peut accueillir de 1 à 4 personnes (sachant qu'un bébé compte pour une personne),
- L'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil,
- L'électricité (10 Ampères),
- L'accès aux activités éventuelles et au prêt de matériel.

### **Locatif équipé**

- Le forfait de base comprend le Locatif de 1 à 6 places selon le type de Locatif (sachant qu'un bébé compte pour une personne),
- L'accès aux infrastructures d'accueil,
- L'accès aux activités éventuelles et au prêt de matériel
- L'installation d'une toile de tente est interdite sur les Emplacements autres que les Emplacements camping nus,
- Un véhicule uniquement,
- Les bateaux et char à voile par exemple ne sont pas inclus dans le forfait. Ils devront être déclarés obligatoirement lors de la réservation sous réserve de l'accord de l'établissement, et devront stationner sur le parking extérieur du camping le cas échéant.

Le Camping Saint Pabu Plage, pour des raisons d'assurance, de sécurité et de qualité de service, se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux personnes se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'Hébergement loué ou si les personnes présentes ne sont pas les personnes inscrites au dossier. Les bébés sont comptabilisés comme toute personne à part entière. Si le nombre de personnes excède la capacité maximale de l'hébergement, la direction se réserve le droit de refuser l'accès au camping. En cas de disponibilité une proposition pour un Locatif de capacité supérieure ou un second hébergement (Locatif ou Emplacement) pourra être proposée avec paiement de la différence.

Parce que personne n'est à l'abri d'un imprévu, le Camping Saint Pabu Plage vous propose de vous protéger en souscrivant à une assurance annulation et interruption de séjour. Il s'agit de l'assurance Campez Couvert du Groupe Gritchen, société de courtage en assurance, dont vous retrouverez les conditions générales de vente sur le site internet du camping et lors de votre réservation en ligne. Cette assurance pour être valable devra être souscrite et payée lors de la réservation. Le tarif de l'assurance est de 4% du montant total du séjour. Cette assurance vous permet le remboursement de votre séjour en cas de force majeure : maladie, accident.... Les extraits de garantie sont disponibles à la demande et sur le Site internet du Camping.

## **CAUTION – DEPOT DE GARANTIE**

---

Pour le Locatif, un dépôt de garantie vous sera demandé par mail **10 jours avant le début de votre séjour**. Celui-ci devra être effectué en ligne via la plateforme de notre partenaire SWIKLY. Ce dépôt de 200€ qui ne sont pas débités de votre compte. Ce dépôt est simple et ne bloque pas ces 200€ sur votre compte bancaire. Il s'agit d'une simple empreinte de carte bancaire qui n'a pas d'impact sur votre plafond bancaire. Pour les séjours en emplacement, un dépôt de garantie pourra vous être demandé pour la location de frigo ou autre bien. L'intégralité de ce dépôt de garantie vous sera restituée au plus tard 3 jours après votre départ si l'Hébergement est rendu propre, déduction faite des indemnités retenues pour les éventuels dégâts occasionnés, prestations impayées, perte de clefs remises lors de votre arrivée. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité. Si le client ne souhaite pas passer par la plateforme de notre partenaire SWIKLY pour la caution, il devra prévoir une caution en carte bancaire à son arrivée qui elle sera bloquée le temps du séjour.

## **RESERVATION DE GROUPE**

---

Le Camping Saint Pabu Plage n'accepte pas les réservations pour les groupes. Il propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel. Les Hébergements proposés sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle.

## **TARIFS ET TAXE DE SÉJOUR**

---

- **Tarifs :**  
Les Services proposés par le Camping Saint Pabu Plage sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet [www.saintpabu.com](http://www.saintpabu.com), lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros, TVA incluse. Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Camping Saint Pabu Plage sur le site internet [www.saintpabu.com](http://www.saintpabu.com). Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet [www.saintpabu.com](http://www.saintpabu.com), dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Camping Saint Pabu Plage n'est plus tenu par les prix. Par ailleurs, les prix sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions économiques

et commerciales. Le prix contractuel, dû par le Client, est celui apposé sur sa confirmation de réservation. La Société applique la tarification dynamique. De ce fait, les tarifs sont susceptibles d'évoluer à la hausse comme à la baisse. Les avantages "partenaires" et les promotions ne peuvent être appliqués sur une réservation ayant fait l'objet d'une confirmation, que celle-ci soit déjà réglée en totalité ou en partie ; ceux-ci ne sont en aucun cas rétroactifs. Ainsi il est possible que pour un même séjour, les clients aient payé des prix différents. Les clients ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement de la différence entre le prix qu'ils ont payé et le prix promotionnel.

- **Frais de réservation :**

Le Camping Saint Pabu Plage offre les frais de réservation sur les Locatifs et Emplacements camping.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat. Le paiement peut se faire en plusieurs fois suivant les conditions indiquées dans le paragraphe *Conditions de paiement*.

- **Taxe de séjour :**

Collectée pour le compte de la commune, son montant est déterminé par la commune. Elle se calcule, par personne (de 18 ans et plus) et par nuitée et figure distinctement sur la réservation. Elle est à régler avec le reste du séjour en un seul règlement global.

## CONDITIONS DE PAIEMENT

---

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. **Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour.**
- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation (30% d'acompte + solde du séjour).
- En cas de non-paiement de l'acompte à la réservation ou du solde au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour par le client, le Camping Saint Pabu Plage se réserve le droit d'annuler la réservation et de proposer l'Hébergement (Locatif / Emplacement) à la location.

## MODES DE REGLEMENT

---

### Vous pouvez effectuer le règlement par :

- **Carte bancaire :**

Sur notre Site internet sécurisé, **vous pourrez selon votre préférence et selon nos conditions générales de vente, régler l'acompte ou le montant total en une fois ou en 3 fois sans frais** ou par téléphone au **02 96 72 24 65**

- **Chèques Vacances Connect :**

*Ce moyen de paiement n'est pas possible en dessous de 30 jours avant la date du début du séjour.*

Sur notre Site internet sécurisé ou par téléphone au **02 96 72 24 65**

- **Chèques Vacances ANCV :**

*Ce moyen de paiement n'est pas possible en dessous de 30 jours avant la date du début du séjour.*

Nous retourner la proforma signée par courrier en Accusé Réception avec les chèques vacances détachés mais complets. Le courrier en Accusé Réception doit être envoyé à l'adresse du camping : Camping Saint Pabu Plage, Plage de Saint Pabu 22430 Erquy. Nous vous confirmerons leur bonne réception par email. Aucun rendu de monnaie n'est possible. Aucun autre moyen de paiement ne pourra être échangé sur place contre vos Chèques Vacances ANCV.

- **Chèque :**

*Ce moyen de paiement n'est pas possible en dessous de 30 jours avant la date du début du séjour.*

Nous retourner la proforma signée par courrier avec le chèque à l'ordre du Camping Saint Pabu Plage. Le courrier doit être envoyé avec le règlement à l'adresse du camping : Camping Saint Pabu Plage, Plage de Saint Pabu 22430 Erquy. Nous vous confirmerons sa bonne réception par email.

- **Virement bancaire :**

*Ce moyen de paiement n'est pas possible en dessous de 10 jours avant la date du début du séjour.*

Régler par virement bancaire. Le numéro IBAN est FR7612206025005602750477408. Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT - AGRIFRPP822. En indiquant votre numéro de client.

## ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTION

---

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le Camping Saint Pabu Plage informe ses clients que la vente de prestations de services d'Hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

## ANNULATION ET MODIFICATIONS

---

### 1 - MODIFICATION DE VOTRE RESERVATION

- Le client peut demander la modification de son séjour (dates, type d'Hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités.
- Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante.

- À défaut de modification, le Client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions d'annulation du camping et / ou de l'assurance annulation et interruption de séjour s'il y a souscrit.
- Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.
- Toute demande de diminution de la durée de séjour de la part du Client est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation du camping et / ou de l'assurance annulation et interruption de séjour s'il y a souscrit.

## **2 - PRESTATIONS NON UTILISEES**

En cas de séjour interrompu ou abrégé pour l'une des raisons suivantes :

- Fermeture administrative du camping ;
- Fermeture des frontières par décision administrative ;
- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres par décision administrative ne permettant pas de venir au camping.

Un bon à valoir d'un montant correspondant aux nuits non consommées, valable deux ans, sera émis par le Camping. En cas de refus de la part du Client de ce bon à valoir, il sera remboursé, sur demande, du montant correspondant déduction faite du coût de l'assurance annulation si elle a été souscrite.

En dehors des raisons mentionnées ci-dessus :

- Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé), du fait du Client ne pourra pas donner lieu à un remboursement ou à un bon à valoir ;
- Tout supplément au séjour (personne, chien, équipement, etc) réservé mais non consommé en partie ou entièrement, du fait du Client ne pourra pas donner lieu à un remboursement ou à un bon à valoir.

## **3 - ANNULATION DU FAIT DU CAMPING SAINT PABU PLAGE**

En cas d'annulation du fait du Camping Saint Pabu Plage, sauf en cas de force majeure, les sommes versées pour la réservation seront totalement remboursées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

## **4 - ANNULATION DE LA PART DU CLIENT**

En cas d'annulation de la part du Client, toute demande d'annulation devra obligatoirement être communiquée par courrier à l'adresse postale du Camping Saint Pabu Plage ou par e-mail. Les annulations transmises par téléphone ne pourront pas être prises en compte. Toute annulation entraîne la résiliation de la réservation et le Camping se réserve le droit de proposer à nouveau l'Hébergement à la location. Pour plus de prudence, une assurance annulation et interruption de séjour peut être souscrite en réglant la cotisation indiquée sur le contrat de location ou en cochant la case prévue à cet effet lors de la réservation en ligne. Cette assurance devra être souscrite simultanément avec le contrat de location. La notice complète de l'assurance annulation et les exclusions est téléchargeable sur le Site Internet du Camping.

### **A – Si le Client annule sans avoir souscrit à l'assurance annulation et interruption de séjour**

- Pour l'une des raisons suivantes et ce jusqu'à sa date d'arrivée :

Fermeture des frontières par décision administrative - Fermeture administrative du camping - Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres par décision administrative ne permettant pas de venir au camping.

Un bon à valoir, d'un montant correspondant à l'intégralité des sommes versées, valable deux ans, sera émis par le Camping. En cas de refus de la part du client de ce bon à valoir, il sera remboursé, sur demande, du montant correspondant.

- Pour toutes autres raisons :



**Cas 1 :** Annulation jusqu'à 16 (seize) jours avant le début de séjour.

Une somme de 15% du montant du séjour sera conservée par la Société au titre des frais d'annulation. Le reste des sommes versées par le Client, lui sera remboursé par la Société.

Si le paiement a été effectué en partie ou en totalité avec un bon à valoir d'une valeur supérieure à 15% : Les 15% du montant du séjour seront conservés par le camping à titre de frais d'annulation. Un nouveau bon à valoir non remboursable, non cessible, d'une durée de 2 ans sera émis avec un montant du bon à valoir initial déduction faite des 15%. Le reste des sommes versées autres que le bon à valoir sera remboursé.

**Cas 2 :** Annulation entre J-15 et J-6 avant le début du séjour. Une somme de 30% du montant total du séjour sera conservée par la Société au titre des frais d'annulation. Le reste des sommes versées par le Client, lui sera remboursé sous forme de bon à valoir par la Société. Ce bon à valoir est non remboursable, non cessible et a une durée de validité de deux ans.

**Cas 3 :** Annulation entre J-5 et J-0 avant le début du séjour. La totalité des sommes versées, soit la totalité du montant du séjour, est conservée par la Société. Aucun remboursement ne sera effectué. Aucun report ne sera possible.

Si le client ne se présente pas au Camping et ce sans en avoir informé le Camping par courrier ou par e-mail au préalable, la réservation sera considérée comme annulée par le client. Le Camping se réserve donc le droit de proposer à nouveau l'Hébergement à la location dès le lendemain de la date prévue d'arrivée à 12h00.

En cas d'annulation du séjour, le montant réglé en chèques vacances ne peut faire l'objet d'aucun remboursement conformément à l'article L.112-14 I. du Code monétaire et financier. Dans ce cas, un bon à valoir non remboursable d'une durée de validité de 2 ans, sera établi du montant des sommes versées en Chèques vacances, déduction faite éventuellement de sommes versées, selon les conditions indiquées ci-dessus.

Pour le Client ayant réservé avec sa Carte Bancaire, celui-ci peut vérifier auprès de sa Banque ses garanties d'assurance telles que la modification ou l'annulation d'un voyage et si son cas lui permet d'être éligible à une prise en charge pour un éventuel remboursement.

#### **B – Si le Client annule sa réservation avec assurance annulation et interruption de séjour**

Les sommes versées sont couvertes par la garantie selon les conditions générales d'annulation. Si le motif n'est pas couvert par l'assurance annulation ou si le dossier est refusé par celle-ci, les conditions générales de ventes du paragraphe 4 s'appliquent. Dans ce cas, le coût de l'assurance annulation initialement versé par le client sera déduit des sommes versées en cas d'annulation pour le calcul des éventuels remboursements ou bon à valoir suivant les cas 1, 2 et 3 précédemment détaillés.

## **LE SÉJOUR**

---

Les Emplacements et Locatifs sont attribués en fonction des disponibilités de manière à optimiser les plannings du Camping. Cette attribution peut être modifiée à tout moment avant l'arrivée. De ce fait, le Client n'a pas la possibilité de choisir son Emplacement ou son numéro de Locatif à l'avance et aucun numéro d'Emplacement ne lui sera communiqué avant son séjour. Dans le cas où le locataire souhaiterait à son arrivée un autre emplacement ou Locatif que celui attribué par le camping, il pourra être satisfait dans la limite des possibilités du Camping.

Les demandes particulières devront être spécifiées par le Client au moment de sa réservation. Bien entendu, le Camping Saint Pabu Plage essaiera de les satisfaire en fonction de ce qui est possible, sans pour autant les garantir. Aucune demande faite après l'envoi de la confirmation de réservation ne pourra être prise en considération.

Le Camping Saint Pabu Plage se réserve néanmoins le droit de modifier le type de Locatif ou d'Emplacement en le surclassant si aucune demande spécifique n'a été formulée au moment de la réservation.

### **1 – ARRIVÉE**

- **En cas d'obligation d'un « pass sanitaire »**

Si l'obligation d'un « pass sanitaire » est requise par le gouvernement du pays sur les dates du séjour réservé, tous les participants au séjour, soumis à cette obligation, devront présenter un « pass sanitaire » valide à leur arrivée pour pouvoir entrer dans le camping.

- **Les arrivées en Emplacement camping**

Les jours d'arrivée sont libres pour les Emplacements camping. En cas de séjour réservé, l'arrivée se fait au jour d'arrivée prévu indiqué sur le contrat, à partir de 14h00.

- **Les arrivées en Locatif**

Les arrivées pour les Locatifs se font le samedi à partir de 16h00 (sauf Cabadienne pour laquelle les arrivées sont possibles tous les jours). Chaque Locatif contient tout le matériel de cuisine et de table ainsi que la literie (à l'exception des draps, et du linge de toilette). L'inventaire est distribué à l'arrivée. Un état des lieux sera effectué par le Client à son arrivée et par le personnel de la Société lors du départ du Client. Le locataire est tenu de le contrôler et de signaler, le jour même toute anomalie. Toute insatisfaction concernant l'état de propreté, ou l'état général du Locatif doit être notifiée au plus tard 24h après l'arrivée, ceci afin de permettre d'y remédier. Aucune réclamation ne sera recevable plus de 24h après le jour d'arrivée.

- **Les arrivées tardives**

Les arrivées sont possibles après la fermeture de la réception, à condition d'en avertir la réception le plus tôt possible jusqu'au jour même par téléphone avant 18h. Si le Client doit arriver un autre jour que le jour indiqué sur le contrat, il doit en aviser le Campin par écrit (courrier, lettre recommandée, e-mail). Si aucune information ne parvient au Camping à ce sujet, l'Emplacement camping ou le Locatif sera attribué à un autre Client dès le lendemain 12h. Attention après 23h, les Clients ne peuvent plus entrer dans le camping avec leur véhicule et ce même si le numéro de plaque d'immatriculation a été fourni.

### **2 - PENDANT LE SÉJOUR**

- Le Client hébergé sur un Emplacement ou dans un Hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.
- Il appartient au Client de s'assurer : le Client est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). La Société décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du Client. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur.
- Il est strictement interdit de fumer dans les locatifs, aire de jeux du camping. Les terrasses du Bar/Restaurant et les terrasses des locatifs resteront autorisées aux fumeurs.
- Chaque Client locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui.

- Le non-respect caractérisé du règlement intérieur pourra entraîner l'expulsion du Client et des participants au séjour.

### 3 - DÉPART

- **Les départs en Emplacement camping**

Au jour du départ indiqué sur la réservation, l'Emplacement doit être libéré avant 12 heures. L'Emplacement doit être rendu propre. En cas de location de frigo ou autre bien, la caution sera restituée après restitution en bon état de ce dernier.

- **Les départs en Locatif**

Au jour du départ indiqué sur la réservation, l'Hébergement Locatif doit être libéré avant 12 heures. L'Hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à la charge du Client, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. Dans le cas où l'Hébergement n'aurait pas été nettoyé avant le départ du Client, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 80€ TTC lui sera demandé. Les états des lieux de sortie se font sur rendez-vous pris au préalable auprès de la réception, ce dès le dimanche pour le samedi qui suit et ce suivant les créneaux horaires restant disponibles entre 8h00 et 12h00, au moment où le Client prend rendez-vous.

### ANIMAUX

---

La présence d'un animal doit être mentionnée lors de la Réservation.

**Seuls les chiens sont autorisés et ce suivant certaines conditions.** Les autres animaux ne sont pas acceptés.

Les conditions sont les suivantes :

- Lors du séjour, le Client doit obligatoirement être muni du carnet de vaccination à jour du chien et ce carnet doit être présenté lors de l'arrivée à la réception du camping.
- Les chiens de catégorie 1 dits "chiens d'attaque" et ceux de catégorie 2 dits "chiens de garde et de défense" tels que définis par la loi n°99-5 du 6 janvier 1999 ne sont pas admis sur le Camping.
- **Seul 1 chien maximum** est possible par Emplacement ou Locatif, moyennant une redevance payable lors de la réservation pour toute la durée du séjour réservé et sous réserve que les renseignements demandés soient renseignés (Nom, couleur, race ou croisement ainsi que sexe du chien).
- La vaccination doit être à jour (pour les chiens résidant hors de France, le chien doit être à jour de son vaccin antirabique).
- Le chien doit être tatoué ou avoir une puce électronique d'identification. Il doit être tenu en laisse sur le camping et ne doit pas pénétrer dans les espaces qui lui sont interdits. Le chien doit être impérativement promené à l'extérieur du camping. En cas de salissures accidentelles, nous vous demanderons de ramasser soigneusement. Il doit toujours être sous votre surveillance et ne doit pas être laissé seul sur l'emplacement ou dans le Locatif. Le chien ne doit pas troubler la tranquillité du camping.
- Pour information, la mairie interdit les chiens sur les plages de la commune du 15 juin au 15 septembre.

### IMAGE

---

Le Client autorise le Camping Saint Pabu Plage, ainsi que toute personne à laquelle le Camping Saint Pabu Plage souhaiterait se substituer, à le photographeur, l'enregistrer ou le filmer pendant le séjour au camping et à exploiter les dites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet du Camping Saint Pabu Plage - dont Facebook et Instagram - sur les supports de présentation et de promotion du camping et sur les guides de voyage ou touristiques). Cette autorisation vaut tant pour le Client que pour les participants au séjour. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du camping et ne pourra en aucune façon porter atteinte à la réputation du Client et des participants au séjour. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

### DROIT APPLICABLE - LANGUE

---

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

### LITIGE

---

- Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels pour être prise en compte, devra se faire sur place durant le séjour et en aucun cas après.
- En cas de litige, les tribunaux du siège du camping sont les seuls compétents. La réclamation éventuelle relative à un séjour devra être signalée auprès de la réception du camping dans un premier temps afin de résoudre le problème le plus rapidement possible.
- Et dans un second temps, par email : [camping@saintpabu.com](mailto:camping@saintpabu.com), ou par écrit à la réception du camping. La réclamation devra être reçue dans un délai maximum de 8 jours après la date de départ.
- Aucune réclamation ne pourra être traitée s'il n'en a pas été fait mention durant le séjour auprès de la réception du camping.

### MÉDIATION

---

Conformément aux articles L. 133-4 et R. 152-1 du Code de la Consommation, le client est également informé de la possibilité de recourir, uniquement en cas de contestation du résultat de sa réclamation auprès du service client de la SARL ERQUY PLAGE, à une procédure de médiation conventionnelle dans un délai de 12 mois. Le service de médiation de la société ERQUY PLAGE est la Société Médiation Professionnelle - médiation de la consommation. Toute demande de médiation doit lui être formulée, soit par voie électronique via leur interface de contact : <https://www.mediateur-consommation-smp.fr/contact/>, soit par voie postale : Société de la Médiation Professionnelle Médiateur-Consommation-Smp - 24, rue Albert de Mun 33000 Bordeaux.

## RESPONSABILITÉ DU CAMPING SAINT PABU PLAGE

---

Le Camping Saint Pabu Plage s'efforce d'assurer au mieux la mise à jour des informations diffusées sur son site internet, et notamment les photos, vidéos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement. Toutefois, ces informations étant pour partie fournies par des partenaires ou par des tiers, le Camping Saint Pabu Plage ne peut garantir qu'elles sont en permanence exactes, à jour et exhaustives. Le Camping Saint Pabu Plage n'est, à ce titre, tenu qu'à une obligation de moyens. Pour toutes questions, précisions ou demandes de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

## INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

---

Les informations que le Client communique au Camping à l'occasion de sa commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le Camping Saint Pabu Plage comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du camping, pour le traitement de sa commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés à ses clients en fonction de ses centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles le concernant. Pour cela il suffit d'en faire la demande au Camping par courrier à l'adresse suivante en indiquant vos nom, prénom et adresse.

En application de l'article L.223-2 du code de la consommation, le Camping rappelle au Client que, si le Client ne souhaite plus faire l'objet de prospection commerciale par téléphone, il a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique par le biais du site Internet [bloctel.gouv.fr](http://bloctel.gouv.fr). Cette liste s'impose à tous les professionnels avec lequel vous n'avez pas de relation contractuelle en cours d'exécution.

## INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

---

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des Hébergements Locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- Les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- Le prix des Services et des frais annexes ;
- Les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- Les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- Les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.
- Le fait pour une personne physique (ou morale), de réserver un séjour emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire ;
- Les présentes Conditions Générales sont à jour dès leur publication en ligne, elles annulent et remplacent toute version antérieure ;
- Elles sont valables au moment où le Client procède à une Réservation, excluant toutes autres conditions, et sous réserve de disponibilité et de l'acceptation de la Réservation par la Société ;
- La Société se réserve le droit de les modifier à tout moment ;
- Les présentes Conditions Générales prévalent sur tout autre document (notamment catalogues, brochures, publicités etc.) n'ayant qu'une valeur informative et indicative, sauf accord dérogatoire écrit et préalable de la Société.

---

**Dernière mise à jour en date du 28 septembre 2023**

---